

ÉCOLE PRIMAIRE LE PARC  
9-11 Le Parc  
69 360 SAINT SYMPHORIEN  
☎ port 06 15 35 24 94  
✉ [ce.0692896y@ac-lyon.fr](mailto:ce.0692896y@ac-lyon.fr)

**PROCES VERBAL**  
**CONSEIL d'École**  
**Le 7 juin 2021**

**Personnes présentes :**

Équipe enseignante : Mmes Alberti, Britti, Ducrocq, Kouidri, Méhois, Meunier, Pépin, Quillot, Rabatel, Raffin, Romoeuf, Timperio, Traversier, Veracruz et M. Planchon

Représentants de la mairie : Mmes Simian, Mora, Teyssot, Périnet et M. Perrusset.

Parents élus : Mmes Allegre, Casado, Croisier, Dobignard, Mebarkia, Gelly, Oriol, Verney et M Dronnet et Le Bas

**Personnes excusées :**

Éducation Nationale : Mr Adler IEN

Parents élus : Mmes Bonnet, Hostal, Revel et M Caclin

Mme Alberti tient à remercier son équipe dans sa totalité, les enseignants, les ATSEM et les AESH, qui se sont montrés réactifs, impliqués, professionnels durant cette longue période de crise sanitaire. Mme Alberti a apprécié d'avoir pu compter sur tous ; elle espère que le plus difficile est passé et qu'un retour à la normale se fera prochainement.

**1 Bilan de l'aide aux devoirs et perspectives**

Une période test, démarrée début mai est menée par M. Planchon avec un groupe de 9 élèves de CM1 et CM2. Le bilan est plutôt positif. Aucun refus de la part des familles contactées et de bons retours. Il s'agit essentiellement de méthodologie

Dans l'idéal, il faudrait avoir un effectif maximum de 6 élèves.

Dès la rentrée 2021 nous souhaiterions élargir ce dispositif à toutes les classes de cycles 2 et 3.

Mme Simian dit que la mairie n'y voit aucune objection.

M Dronnet questionne les enseignants sur le fait d'avoir suffisamment de recul pour démarrer les aides dès le CP, alors qu'il y a suffisamment à faire avec les autres élèves ?

Mme Rabatel répond que dès les premières semaines, il est possible de cibler des élèves en difficultés et de leur donner de bonnes habitudes de travail, plus c'est fait tôt, plus c'est efficace.

2 séances hebdomadaires seraient idéales.

**2 Bilan des actions pédagogiques déjà menées et à venir**

Maternelle :

- PS et MS : intervention d'un apiculteur dans l'école : observation d'une vraie ruche, du matériel et dégustation de miel + fabrication de bougies
- Animation commune aux 4 classes de maternelle : construction LEGO sur le thème la ville.
- Travail sur la Préhistoire pour les 2 grandes classes (Virginie et Dorothee), finalisé par la sortie aux grottes du Cerdon.

Liaison GS-CP :

- Une organisation a été trouvée sans que les élèves de deux classes ne se croisent.
- Afin de faciliter l'arrivée des futurs CP, visite de l'école, des locaux communs et des 2

classes de CP. Les maîtresses de CP ont prévu de répondre aux questions des GS et de procéder avec eux à la préparation du cartable.

- Les CP de cette année auront la chance de revoir leur ancienne maîtresse de GS avec la préparation d'une lecture orale : jeudi 24 et vendredi 25 juin.

CP : - projet vélo : sortie réalisée, 10km vélo sur la Via Rhôna et course d'orientation sur St Pierre de Bœuf

- Projet SMIRIL
- Projet Robots « blue-bot », avec les CE1 : travail sur la programmation grâce au matériel prêté par le RDRI.

CE1 : - Projets identiques aux CP car projets de cycle. La sortie vélo sera probablement reportée au 22 juin

- Projet SMIRIL : sortie réalisée sur Grigny sur le thème de l'eau, 2<sup>ème</sup> sortie sur Vernaison est prévue le 14 juin sur le thème de l'arbre et du land art.

CE2 : - Projets SMIRIL : 3 animations : pièce de théâtre : gestion de l'eau, réalisation d'expérience avec l'eau, visite du vieux port d'Irygny : aménagement des hommes

- Projet danse-théâtre, musique
- Projet comptine sur le thème des déchets
- En prévision : balade sur la Saône, passage de 2 écluses
- Projet BD avec les CM1 : 24 juin, intervention d'une illustratrice à l'école

CM1 : - sortie Pérouges avec les CE2, visite guidée, et atelier vitrail ou blason

- Sécurité routière, permis vélo

CM1-CM2 : - annulation de quatre projets : celui avec la cheffe pâtissière, le rallye-maths, la liaison CM2-6<sup>ème</sup> et la classe de neige

- Montage d'un zootrope, apprentissage de pièces de théâtre en anglais
- Stage découverte voile sur 4 jours à Meyzieu, base nautique du grand Large : remerciements à la municipalité et à l'association de parents d'élèves pour le financement de cette classe voile

Mme Allègre remercie l'implication et l'adaptation des enseignants pour organiser des projets malgré la situation sanitaire.

### **3 Les stages « réussite »**

Organisés du 23 au 27 août 2021 pour 4 groupes du CP au CM2 et menés par M Planchon, Mme Veracruz et Mme Alberti.

Il s'agit d'une reprise en douceur et de revoir les fondamentaux afin que la rentrée se passe au mieux.

### **4 La rentrée 2021**

En maternelle

Les inscriptions ne sont pas encore terminées mais l'ouverture d'une cinquième classe de maternelle est de moins en moins probable.

Mme Allègre demande ce qu'il va advenir des locaux actuels de la crèche qui va déménager ?

Mme Simian répond que ces locaux retourneront à la maternelle dans tous les cas.

Si une ouverture se fait, il faudra prévoir les travaux plus rapidement.

En élémentaire  
Les effectifs restent stables.

## 5 La charte des ATSEM

Elle est en cours de rédaction. Cela se fait à partir de réunions régulières entre Mme Alberti et les différents acteurs : les ATSEM, les enseignantes, la municipalité.  
L'idée est de fonctionner par fiches thématiques et pratiques.

Mme Allègre s'interroge sur la pérennité d'une ATSEM par classe.

Mme Simian répond que la mairie se positionne sur un fonctionnement à 75% : 5 classes = 4 ATSEM. ; 4 classes = 3 ATSEM.

Mme Gelly ne comprend pas car cette année il y avait 4 ATSEM pour 4 classes.

Mme Simian répond que cela était exceptionnel mais ne pourra être reconduit.

## 6 Les questions des parents

- **Est-il possible de mettre en place par la mairie un accueil des élèves en cas de fermeture de classe, absence ?** Impossible, en cas de fermeture cause Covid. Les enfants doivent rester confinés. Dans le cas d'un enseignant absent non remplacé, cela ne relève pas des compétences de la mairie.

Mme Croisier en profite pour questionner Mme Alberti : à la suite d'un isolement des enfants en cas de fermeture pour Covid, y a-t-il eu des enfants testés positifs ? Non, pas à ce jour.

Rappel : les parents doivent fournir une attestation sur l'honneur OU les résultats du test négatif pour un retour en classe après les 7 jours d'isolement.

- **De nombreux repas de cantine sont facturés alors que les classes ont été fermées subitement. Est-il possible que l'enfant puisse venir chercher son panier repas ? ou alléger la facturation ?**

Mme Simian rappelle que la législation est très rigoureuse à ce sujet. C'est le principe de la marche en avant : tout ce qui rentre dans le restaurant ne peut être ressorti et sera jeté dans les poubelles.

Mme Allègre demande alors s'il est possible de ne facturer que le prix réel du repas ?

Mme Simian explique que l'autre partie du coût concerne le personnel et que celui-ci est bien présent.

Mme Casado demande depuis quand les nouveaux délais pour annuler les repas ont été instaurés ? Cela était plus souple avant.

Mme Simian répond que tout est imposé par le prestataire.

M Dronnet note une plus grande souplesse au collège. Quand les classes sont passées en demi-jauge, le prestataire a automatiquement défacturé les repas non consommés.

Mme Dobignard demande s'il est possible de voir avec le prestataire pour une plus grande souplesse ?

Mme Simian annonce un nouvel appel d'offre pour l'an prochain, Dans le cahier des charges cette notion de souplesse pourra figurer mais cela aura certainement un coût supplémentaire.

Mme Alberti rappelle qu'elle fait passer au plus vite l'information aux familles en cas de fermeture de classes. De nombreux parents se sont plaints auprès d'elle du maintien de la facturation.

Mme Raffin intervient pour dire qu'à l'inverse, certains parents oublient de désinscrire leur enfant en cas de sortie scolaire.

- **Serait-il possible d'envisager des zones d'ombre devant l'école ? une zone d'ombre végétalisée ?**

Mme Simian rappelle que l'école se situe en zone classée. Il faut donc consulter les architectes des France. La mairie aurait également souhaité planter quelques arbres, mais c'est difficile. Mme Simian demande aux parents de soumettre leurs propositions.

Mme Méhois rappelle que les parents qui attendent au portail ne sont pas les seuls à souffrir du manque d'ombre. Il faudrait également penser aux enfants dans la cour. Les activités sportives en fin d'année seront compliquées à organiser sous le soleil, d'autant plus que les séances de natation n'auront pas lieu.

Mme Simian explique que la mairie a pour projet l'installation de brumisateurs dans la cour de l'élémentaire.

Mme Quillot intervient pour dire que des arbres ont déjà été plantés dans la cour de la maternelle. Pourquoi pas ailleurs ?

M Dronnet suggère de voir peut-être avec l' élu qui s'occupe des aménagements ?

Mme Gelly :en profite pour questionner sur le fait que La piscine municipale doit définitivement fermée.

M Perrusset affirme que la fermeture est temporaire et fait suite à la pandémie. Un projet intercommunal est actuellement à l'étude, si ce projet se concrétise alors la piscine communale sera fermée définitivement.

- **Serait-il envisageable d'utiliser le parc Dupoizat pour un temps festif le 26-27 juin ?**

Mme Simian répond que non, cela n'est pas possible avant le 29 juin à cause de la restriction des jauges. La fête de la musique prévue le 19 juin est en attente de l'autorisation préfectorale.

Mme Alberti explique que les enseignants ont commencé à réfléchir à l'organisation d'un pique-nique collectif, sous réserve de l'obtention des autorisations.

Mme Allègre rebondit pour le 2 juillet, est-ce possible d'organiser cette fête ? Oui

- **Information de dernière minute**

l'opération « Un livre pour les vacances » va permettre à tous les écoliers de CM2 de recevoir un recueil des fables de La Fontaine.

La Directrice,  
Corinne ALBERTI

La secrétaire de séance,  
Naïma KOUIDRI